

Procès-verbal de Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 7 septembre 2023

Date de la convocation : 24 août 2023

Nombre de membres en exercice : 14

Le jeudi 7 septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Mus, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Irène BERNACCHIA, Brigitte BONIFACE, Armelle GROSJEAN, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Ghislain MARCANT, Andrée MARTIN, Fabien MIGLIORINI, Philippe POUJOL et Magali RABANIT.

Absents excusés :

Monsieur Christian MARTIN qui a donné procuration à Madame Armelle GROSJEAN, Madame Corinne ORTEGA DOREY qui a donné procuration à Madame Magali RABANIT, Madame Claire Lise BECHARD qui a donné procuration à Monsieur Philippe POUJOL.

Était absente :

Madame Linda DHAUSSY

Le quorum est atteint avec 10 membres présents.

La séance est ouverte à dix-neuf heures. Monsieur Ghislain MARCANT est désigné secrétaire de séance.

Madame Armelle GROSJEAN souhaite la bienvenue à Madame Irène BERNACCHIA qui remplace Monsieur Frédéric AUSSEL, puis rappelle que le procès-verbal de la séance du 26 mai 2023 a été adressé à tous les membres du CCAS. Ce dernier n'appelant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1- Sortie à la journée le 28 septembre pour les 60 ans et plus,**
- 2- Choix du colis de Noël pour les 70 ans et plus,**
- 3- Organisation Semaine Bleue,**
- 4- Organisation Octobre Rose,**
- 5- Mise en place ateliers Nutrition-Vitalité,**
- 6- Devis pour traiteur repas de Noël seniors 65 ans et plus et choix de la date,**
- 7- Questions diverses :**
 - a. Information sur recettes des buvettes tenues cet été,**
 - b. Information sur forum des associations, reprise des activités Espace Social et Siel Bleu.**

SORTIE A LA JOURNEE LE 28 SEPTEMBRE POUR LES 60 ANS ET PLUS

Madame Armelle GROSJEAN confirme que la sortie retenue à la majorité des membres est une Croisière, d'Aigues Mortes à Palavas.

Cette prestation est proposée au tarif de 50€ par personne, pour un minimum de 40 et un maximum de 100 personnes, de 10 h à 17 h avec un repas régional servi sur le bateau.

Les courriers ont été adressés et 40 inscriptions sont enregistrées à ce jour.

Madame Armelle GROSJEAN propose de prendre en charge le transport en car qui n'est pas compris dans la prestation. Elle soumet un devis de la société, Autocar Location, d'un montant de 850 € pour 30 à 50 personnes.

Elle propose également d'accepter des accompagnants qui ne seraient pas de MUS au tarif de 60 € par personne.

Entendu l'exposé de Madame Armelle GROSJEAN et après en avoir délibéré, les membres présents du CCAS, approuvent :

- Le choix de la croisière au tarif de 50 € par personne et 60 € pour les personnes non domiciliées à MUS.
- La prise en charge du transport en car à hauteur de 850 € par le CCAS.

VOTE :

Pour = 13

Abstention = 0

Contre = 0

CHOIX DU COLIS DE NOEL POUR LES 70 ANS ET PLUS

Madame Armelle GROSJEAN présente les différentes propositions de 6 prestataires dont 4 d'entre eux ont adressé des échantillons.

Chacun examine les offres reçues de :

- Colis gourmands
- Ducs de Gascogne
- Gourmets de Provence
- Viavino
- Chemins de Provence et d'Ailleurs

Pour des tarifs allant de 18 à 20 € le colis pour une personne et de 24 à 30 € le colis pour 2 personnes.

Après échanges et comparaisons, c'est l'offre des Chemins de Provence et d'ailleurs qui remporte l'unanimité pour les colis d'une et de deux personnes.

Après avoir privilégié les circuits courts et les produits locaux, nous revenons à un prestataire fournisseurs de produits régionaux de qualité, il est décidé de mettre un questionnaire de satisfaction dans chaque colis afin de recueillir les avis des intéressés sur la composition des colis de Noël.

Entendu l'exposé de Madame Armelle GROSJEAN et après en avoir délibéré, les membres présents du CCAS, décide :

De retenir les Chemins de Provence et d'Ailleurs pour le tarif unitaire de 19€56 pour une personne et de 28€90 pour deux personnes.

VOTE :

Pour = 13

Abstention = 0

Contre = 0

ORGANISATION SEMAINE BLEUE

Madame Armelle GROSJEAN explique que la loterie ou tombola suggérée lors du précédent conseil, autour d'une animation à thème, ne peut être organisée, faute de temps et de moyens.

La semaine bleue aura lieu cette année du 2 au 8 octobre et aura pour thème : Vieillir ensemble, une chance à cultiver !

Madame Armelle GROSJEAN explique qu'elle a été contactée par Elodie DURAND, nutritionniste pour MIAMUSE, afin de proposer une « journée porte ouverte – conférence sur les ateliers DEFI VITALITE » dans le cadre du « bien vieillir ». La date retenue est le 21 septembre en salle du conseil.

Lors de cette présentation, les personnes intéressées (entre 10 et 15) pourront s'inscrire à une série d'ateliers, à mettre en place à partir d'octobre.

Entendu l'exposé de Madame Armelle GROSJEAN et après en avoir délibéré, les membres présents du CCAS adopte, l'animation « journée porte ouverte – conférence sur les ateliers DEFI VITALITE » dans le cadre du « bien vieillir » qui aura lieu le 21 septembre 2023.

VOTE :

Pour = 13

Abstention = 0

Contre = 0

ORGANISATION OCTOBRE ROSE

Madame Armelle GROSJEAN explique que dans le cadre de la campagne « Octobre Rose » plusieurs manifestations et animations seront organisées à Mus, le dimanche 15 octobre 2023.

Comme chaque année, conjointement avec le CCAS d'Aigues Vives, une marche reliant nos deux villages est organisée le dimanche matin (inscription 5€ contre un ruban rose).

A l'arrivée, aux Arènes de MUS, les marcheurs pourront se rafraichir à la buvette tenue par l'Association Les Roses du Gard (bénéficiaire des gains de cette journée) et se restaurer, (repas confectionner par Pascal PAGES, traiteur à Aigues-Vives), 2 formules seront proposées :

- Formule 1 : paella et dessert pour 15 €, à consommer sur place.
- Formule 2 : paella à emporter pour 12€.

Une animation musicale est également prévue.

Au cours de l'après-midi, il y aura, des démonstrations de Hip Hop, de gymnastique adaptée et de théâtre.

Seront en vente, des cadres peints par La Palette Colorée (5€ pièce), à la bibliothèque et les tee-shirts roses (5€ pièce) à l'Agence Postale.

L'information sera faite rapidement par voie d'affichage et sur les canaux habituels de communication. Comme à l'habitude la place du village sera sous la couleur rose, tout le mois d'octobre.

Entendu l'exposé de Madame Armelle GROSJEAN et après en avoir délibéré, les membres présents du CCAS adoptent l'organisation d'Octobre Rose, dans son intégralité, telle que présentée ci-dessus.

VOTE :

Pour = 13

Abstention = 0

Contre = 0

MISE EN PLACE ATELIERS NUTRITION-VITALITE

Madame Armelle GROSJEAN explique qu'après la conférence du 21 septembre, sous condition d'avoir au moins 10 participants, Elodie DURAND de MIAMUSE, proposera la mise en place des ateliers DEFI VITALITE qui se dérouleront les jeudis de 10 h à 12h, en salle du conseil municipal, selon un planning qui sera défini par le groupe en octobre, allant jusque fin janvier 2024.

Ces ateliers sont entièrement gratuits car financés par le département du Gard.

Entendu l'exposé de Madame Armelle GROSJEAN et après en avoir délibéré, les membres présents du CCAS, adopte la mise en place des ateliers DEFI VITALITE telle que présentée ci-dessus.

VOTE :

Pour = 13

Abstention = 0

Contre = 0

DEVIS POUR TRAITEUR REPAS DE NOËL SENIORS 65 ANS ET PLUS ET CHOIX DE LA DATE

Madame Armelle GROSJEAN propose compte tenu du bon rapport qualité-prix de la prestation du traiteur Le Petit Nageois pour le repas de Noël de l'an passé, d'un service correct et du repas très apprécié par tous, de le solliciter à nouveau pour le repas de cette année qui pourrait avoir lieu le samedi 2 décembre 2023.

Ce point sera délibéré lors d'un prochain conseil, dès réception d'un devis sur les mêmes bases que 2022.

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur recettes des buvettes tenues cet été

Madame Armelle GROSJEAN informe que les buvettes tenues par le CCAS pour le cinéma en plein air et le tournoi de foot n'ont pas eu le succès escompté. Il faudra réfléchir à d'autres pistes pour récolter des fonds.

- **Information sur forum des associations, reprise des activités Espace Social et Siel Bleu.**

Samedi 9 septembre prochain aura lieu le forum des associations où le CCAS tiendra un stand d'informations, notamment sur toutes les activités proposées, tout au long de l'année, actuelles et à venir, en présence de Madame Géraldine HENRY PONS, d'Espace Social, associée avec Messieurs Hugo Martin et Stéphane Cairon, le premier pour le théâtre et le second pour l'assistance informatique.

- **Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).**

Madame Armelle GROSJEAN informe que le PCS est en train d'être mis à jour, notamment dans le cadre du plan canicule, d'alerte incendie ou inondation. Le PCS doit faire mention des membres du CCAS, volontaires en cas d'intervention. Au sein de la cellule d'hébergement, le responsable est Madame Armelle GROSJEAN, sa suppléante Madame Brigitte BONIFACE mais en cas de cellule de crise tous les membres du CCAS sont mobilisables.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Ghislain MARCANT

Patrick BENEZECH